Section du CANTAL

Aurillac le 12/10/2020

Compte-rendu du Conseil Départemental de l'Action Sociale
Du 12 Octobre 2020
Solidaires Finances Publiques

Représentants de l'administration

Mme GOUBERT (DDFIP), Présidente

Représentants du personnel

Mme LAROUSSINIE – S.F.P. (Titulaire)
Mme GRAMOND- S.F.P. (Titulaire)
M. WAY - C.G.T. (Titulaire)
Mme BOURGADE – F.O. (Titulaire)
M. BASTIEN – F.O. (Titulaire)
M. DEJOU – F.O. (Suppléant)

Délégation Départementale de l'Action Sociale

Mme BENOIT, Déléguée départementale.

Mme GOUBERT ouvre la séance à 09h30.

Mme BENOIT assure le secrétariat, et M. WAY, CGT, le secrétariat adjoint.

Les organisations syndicales ont lu une déclaration liminaire commune jointe à la fin de ce compte rendu dans laquelle les organisations syndicales demandent à Mme la Présidente d'intervenir afin que notre département retrouve son médecin de prévention, son assistante sociale ainsi que la levée immédiate de la réserve budgétaire de 6%.

La présidente nous indique que le manque de médecin de prévention et de l'assistante sociale est un sujet qui est aussi évoqué lors du CHSCT. Elle nous informe qu'elle a par ailleurs contacté le Secrétariat Général qui lui a expliqué que d'autres départements sont dans la même situation (la Lozère n'a plus d'assistante sociale

depuis 2 ans), qu'aucune candidature pour ce type de poste même en faisant du démarchage auprès des étudiants dans ce domaine n'est déposée.
Il est proposé de seconder Mme Maury, assistante sociale intérimaire, avec l'aide de collègues de départements limitrophes (Corrèze et Aveyron). Toutefois, la permanence est toujours possible sur simple demande de l'agent.

Quant à la réforme de l'action sociale, la présidente précise que l'objet n'est pas de la supprimer mais de la réorganiser pour prendre en compte toutes les problématiques que l'on rencontre aujourd'hui.

1) Approbation du procès verbal de la réunion du 22/06/2020

Sans observations, il est approuvé à l'unanimité.

2) Actualités du Secrétariat Général

Chèques cadeaux :

Un nouveau prestataire a été notifié, il s'agit de NATIXIS-TITRES CADEAUX. Le fonctionnement reste inchangé, possibilité de commander soit un support dématérialisé mono-enseigne (ex : Fnac) ou soit un support multi-enseignes (comme auparavant). Les chèques ont toujours une valeur faciale de 40 €.
Les identifiants et codes seront transmis ultérieurement par mail lorsque le problème du pare-feu des messageries professionnelles sera réglé.

Carte APETIZ :

Renouvellement des cartes dans le courant du mois de novembre 2020, utilisables dès décembre 2020. Il s'agira de la toute dernière génération de cartes titres-restaurant.

Colonies EPAF Toussaint :

Cette année à titre exceptionnel, des colonies sur les vacances de Toussaint sont organisées, 267 enfants sont concernés au niveau national.

Les organisations syndicales ont soulevé l'indaptation de la mesure exceptionnelle relative à la prestation chèque-vacances qui consistait à bénéficier d'une aide de 100 € supplémentaire pour chaque bénéficiaire. Cette mesure a été appréciée, cependant, reste la problèmatique de la condition d'âge, en effet, seuls les moins de 45 ans pouvant en bénéficier. La déléguée a pris note de notre remarque et la fera remonter au Secrétariat Général.

3) Compte rendu annuel d'activités 2019

Tous les effectifs concernés par l'Action Sociale sont en baisse (actifs, enfants et retraités).
Les crédits d'Action Locale ont été imputés d'une réserve de 3 %, ce qui nous fait une perte de 480 € dans notre budget (15 520 € au lieu de 16 000 €).

Restauration :

Conernant la restauration conventionnée :

- Celtic Tavern : 239 repas servis dont 185 bénéficiant de la subvention interministérielle repas. Le coût total s'élève à 1 904,31 € pour 6 agents qui utilisent ce restaurant.
- Groupama : 6 497 repas servis dont 2 969 bénéficiant de la subvention interministérielle. Le coût total s'élève à 36 994,13 €. Il a été demandé de nous préciser le nombre d'agents qui utilisent ce restaurant.
- APETIZ : 14 688 titres-restaurant ont été commandés pour 2019.

Crédits d'Actions Locales (CAL) 2019

Les Actions Locales qui se sont déroulées :

Pour les Actifs :

- un week-end au Salon de l'Agriculture avec 35 participants pour un coût total de 2 039 € ;
- une journée Michelin et Puy de Dôme le 15 juin 2019 annulée faute de participants ;
- une journée libre à Sète proposée le 24 août 2019 annulée faute de participants ;
- une sortie Karting à Pers le 28 septembre 2019 avec 15 adultes et 6 enfants pour un coût total de 500 € et 42,94 € pour le pot d'après course.
- la Plaine de jeux Esban (bowling, laser game, plaine de jeux enfants) avec 175 participants au total pour un coût de 800,50 € ;
- les Bains du Rouget avec 85 inscriptions adultes et 25 enfants, l'action est prolongée jusqu'au 31/12/2020.

CESU Préfinancés :

6 titres ont été attribués sur l'année 2019 et seulement 3 en 2020.
Petit rappel d'attribution : l'agent a droit à 3 titres d'une valeur faciale de 15 € accordés sous conditions (maladies, hospitalisation, garde d'enfants).

Pour les retraités :

- la galette des rois le 24 janvier 2019 avec 36 participants pour un coût total de 144 € ;

- une journée aux Gorges de la Jonte le 06 juin 2019 avec 43 participants pour un coût total de 1 040 € ;
- une journée aux Folies Fermières le 10 octobre 2019 avec 28 participants pour un coût total de 882 €.

La conférence en partenariat avec la MGEFI et la Mutualité Française sur le thème « Les addictions aux écrans » du 24 septembre 2019 a regroupé 14 participants actifs et 3 retraités.

Arbre de Noël 2019 :

Il s'est déroulé le 04 décembre 2019 à la salle de la Vidalie à Arpajon-sur-Cère, avec un spectacle de marionnettes humaines intitulé « Le grenier à Pépé » pour un coût de 1 500 €, avec concours de dessins et atelier maquillage pour un coût total 385,15 €.
Les chèques Kadéos ont été distribués pour un coût total de 5 329,80 €.

Espace de convivialité :

79,40 € ont été dépensés pour l'achat d'une cafetière pour la TP et un micro-ondes pour Saint-Martin. Il n'y a plus de crédits à compter de 2020, ces dépenses seront supportées par les crédits du Secrétariat Général (et non plus au niveau du CAL).

Au niveau du budget du CAL, un solde créditeur de 260 € a été reporté sur le compte Leclerc.

Aides et prêts au logement :

17 prêts ont été accordés en 2019 dont 8 pour l'amélioration de l'habitat, 3 pour l'équipement du logement, 3 pour l'aide à la propriété et 3 pour l'aide à l'installation pour un coût total de 54 830 €.

Vacances EPAF : bilan :

- 42 participants pour le séjour groupe ;
- 27 participants en séjour libre en résidence hôtelière ;
- 4 participants en séjour à thème en résidence hôtelière ;
- 32 participants en séjour libre en location.

Colonies :

15 colons partis en 2019 dont 2 en hiver, 5 au printemps, 6 en juillet et 2 en août.

Subventions séjours-enfants :

3 agents ont fait la demande de la subvention en 2019, soit 43 jours subventionnés pour un coût total de 235,33 €. Ce nombre de bénéficiaires paraît très faible (en 2018 il y a eu 14 demandes et seulement 1 en 2020). Des messages d'information sont pourtant envoyés tous les ans en début d'année et en septembre. Cette subvention concerne les centres aérés et les séjours linguistiques pour les enfants âgés de 13 à 18 ans (hors scolaires).

4) Crédits d'actions locales 2020

Budget 2020 : 15 040 € (réserve de 6 % comprise).

Pour les retraités :

- la galette des rois du 23 janvier 2020 avec 53 participants pour un coût total de 194 €.
- une journée au Puy et une sortie au musée Michelin reportées en 2021.

Pour les Actifs :

- journée libre à Clermont-Ferrand + match ASM : reportée en 2021 ;
- Padirac/Rocamadour : reportée en 2021 ;
- journée libre à Sarlat : reportée en 2021 ;
- week-end libre à Paris : reportée en 2021 ;
- activités au Lioran : 29 participants adultes et 13 enfants et 13 juniors pour un coût total de 681,50 € ;
- le Vélorail du Cézallier : seulement 9 bons utilisés sur 26 pour un coût total de 180 € ;
- vol découverte (baptème de l'air) : 21 personnes inscrites pour un coût total de 630 €.

Les organisations syndicales regrettent que l'information sur le cumul des aides déjà existantes telles que le Pass'Cantal ou les chèques ANCV n'ait pas été indiqué lors des inscriptions.

L'arbre de Noël :

Cet évènement est annulé compte-tenu des mesures sanitaires (COVID-19).
Le concours de dessins est maintenu, un journal sera réalisé.
Maintien du chèque cadeau à 40 € et distribution de sachets de friandises élargie à tous les enfants de 0 à 17 ans.
Des crédits d'un montant de 1 000 € pour le spectacle de magie ont déjà été engagés, il a donc été convenu de reporter le spectacle avec le même prestataire pour Noël 2021.

Action de prévention :

La conférence portant sur le thème de « l'addiction au sucre » est reportée en 2021 compte-tenu des contraintes sanitaires.

Solde du CAL :

Les crédits restants seront reportés et destinés à l'achat de chèques cadeaux pour l'ensemble des actifs.
Les retraités n'ayant pas pu bénéficier pleinement des activités toujours en raison de cette année bien particulière ne seront pas lésés. Il a été décidé de doubler le budget alloué en 2021.

Séjour groupe 2020 :

- Ballan Miré : le séjour du 26 septembre au 03 octobre a été annulé par l'EPAF qui a décidé de le reporter au 4-11 septembre 2021.

5) Questions diverses

Fonds d'initiative locale : reconduit jusqu'au 31/12/2020. 7 participants ont bénéficié du programme « Apprendre à nager » avec une prise charge par participant de 50 € pour une prestation de 100 €.

SRIAS : la sortie au Futuroscope du week-end du 17 au 18 octobre 2020 est maintenue, celle concernant Arcachon a été annulée et probalement reportée.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 10h45.

Les élues Solidaires Finances Publiques,
Annabelle LAROUSSINIE – Laëtitia GRAMOND